

DEPARTEMENT DE L'EURE

ARRONDISSEMENT DES
ANDELYS

Canton de Pont-de-l'Arche

COMMUNE
DE
MARTOT

DATE DE CONVOCATION
13 JUIN 2017

DATE D’AFFICHAGE
13 JUIN 2017

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

OBJET :

2017/24 TARIF CANTINE 2017-2018

Considérant les nouveaux tarifs indiqués par la Société « La Normandie », le Conseil Municipal décide d’augmenter les tarifs de la cantine scolaire ainsi qu’il suit pour l’année scolaire 2017-2018 :

Le tarif normal passe de 3,00 € à **3,03 €**. Le tarif réduit, concernant les foyers non imposables sur le revenu, passe de 1,84 € à **1,86 €**.

2017/25 TARIFS ET AIDES 2018

Le Conseil Municipal fixe les tarifs et les aides pour l’année 2018 :

- Location salle week-end : 300 €
- Location vin d’honneur : 180 €
- Colis Noël Personnes Agées : 50 €
- Bons « combustibles » pour Personnes du 3^{ème} âge : 120 €
- Bons scolaires (collège et lycée) : 35 €

Ces nouveaux tarifs sont votés à l’unanimité par le Conseil Municipal.

2017/26 PLAN PARTICULIER D’INTERVENTION DE LA ZONE D’ELBEUF

Monsieur le Maire présente aux conseillers le projet du Plan Particulier d’Intervention de la zone d’Elbeuf.

Il précise que, dans ce cadre, le parking de l’Eglise et la salle des fêtes de Martot pourraient être utilisés par les services compétents en cas de déclenchement du PPI.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mille dix-sept, le vingt juin, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur François CHARLIER, Maire.

Etaient présents : M. QUENNEVILLE, J.P. COMBES, M. DURUFLÉ, F. BARBIER, D. BLONDEL, F. COUTEAU, S. DELMOTTE, H. GANDOSSI, M. GOMMÉ, G. LABIFFE, M. LABIFFE, D. LAFFILLÉ

formant la majorité des membres en exercice.

Absent représenté : S. STEENSTRUP par M. GOMMÉ

Absent : F. POINTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume LABIFFE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à ce projet de PPI.

QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires

Jean-Paul COMBES fait un bilan des Temps d'Activités Périscolaires pour l'année 2016-2017, il indique que de nombreuses activités sont proposées aux enfants (musique, danse, initiation à l'espagnol, théâtre, ateliers « arbres », jeux extérieurs et intérieurs, loisirs créatifs...), celles sont toujours gratuites pour les familles et sont largement appréciées par les enfants.

Il précise que le coût pour la commune, après déduction des aides de l'Etat et de la CASE, est de 2.79 € par enfant.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un décret devrait sortir très prochainement autorisant le retour à la semaine de 4 jours, le conseil d'école devra donner son avis sur ce point. Jean-Paul COMBES pense qu'il ne faut pas précipiter les choses et attendre la rentrée 2018/2019 pour décider. Monsieur le Maire rappelle que l'école de Martot est fortement liée à celle de Criquebeuf sur Seine et qu'il serait compliqué que les 2 écoles ne soient pas sur le même fonctionnement.

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'indiquer au conseil d'école que la commune serait plus favorable à garder la semaine de 4 jours et demi combinant école et TAP et se donner le temps de la réflexion jusqu'à la rentrée 2018. Le conseil donne son accord à 13 voix pour et 1 abstention.

Canicule et sécheresse

Monsieur le Maire informe le conseil que le département est classé en zone de canicule, il précise que des membres du CCAS vont se rendre chez les personnes âgées et isolées afin de voir si elles prennent toutes les précautions nécessaires face à la chaleur et leur prodiguer quelques conseils.

Il indique également que le seuil d'alerte renforcée en cas de sécheresse a été dépassé et qu'un arrêté prescrivant les mesures de surveillance renforcée, de limitations ou d'interdictions des usages de l'eau sur la zone d'alerte Eure Aval est paru. Un résumé de ces restrictions et interdictions va être distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Relevés de vitesse sur les rues de Saint Pierre, de l'Eure et du Barrage

Monsieur le Maire rappelle que des relevés de vitesse ont été faits sur les rues de Saint-Pierre, de l'Eure et du Barrage. A la vue des résultats, la CASE ne préconise aucun aménagement spécifique. Monsieur le Maire pense tout de même qu'il est nécessaire de procéder à quelques aménagements de ces voies afin de limiter la vitesse et la fréquentation. Il propose que la commission « voirie » se réunisse afin de définir quel genre d'aménagement devra être fait.

Les travaux qui seront entrepris seront financés en partie par la CASE dans le cadre de la convention des petits aménagements de voirie.

Fabrice COUTEAU demande à ce qu'un contrôle de vitesse soit également réalisé à la hauteur du lotissement la Roselière dans le sens centre de Martot vers les Fiefs Mancels. Monsieur le Maire suggère que la commission « voirie » prévoir également un aménagement à ce niveau pour limiter la vitesse excessive.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il s'est rendu à la gendarmerie afin qu'une action soit menée contre les motos et quads qui circulent rapidement, bruyamment et dangereusement dans le village.

Enquête publique pour la Déclaration d'Utilité Publique

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que l'enquête publique pour la DUP (terrain rue de la garenne) se déroulera du 22 juin au 6 juillet 2017. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- jeudi 22 juin de 16h à 18h
- samedi 1^{er} juillet de 10h à 12h
- jeudi 6 juillet de 16h à 18h

Enfouissement de réseaux ENEDIS

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux de branchement vont être engagés par la société ENEDIS sur la commune entre le 30 juin et le 20 juillet 2017. Des groupes électrogènes seront mis en place et aucune coupure de courant n'impactera la commune. Par ailleurs la société ENEDIS s'est engagée à refaire les enrobés mal réalisés de la rue de la Mairie.

Projet de fusion entre la Communauté d'Agglomération Seine Eure et la Communauté de Communes Eure Madrie Seine

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une étude technique est en cours sur une éventuelle fusion de la CASE et de la CCEMS. Cette étude est menée afin de définir les impacts et la cohérence d'une telle fusion. Monsieur le Maire indique que les 2 communautés ont de nombreux points communs (finances, patrimoine, fiscalité).

Comité syndical du SIEGE

Après lecture du rapport du comité syndical du SIEGE, le conseil municipal donne son approbation.

Bâtiment des anciens entrepôts DINEXIS

Monsieur le Maire informe le conseil que le bâtiment qui abritait les anciens entrepôts DINEXIS a trouvé un acquéreur. Le bâtiment va être réaménagé avec un projet de maison de gardien.

Résidence séniors dans le parc du château

Monsieur le Maire rappelle que l'ancien hôpital a été racheté et qu'il accueillera prochainement une résidence séniors de 68 logements mis en location.

Le permis de construire va très prochainement être déposé, les travaux devraient être réalisés en 2018 pour une ouverture en 2019.

Ce projet est à assujetti à la taxe d'habitation et à la taxe foncière.

Cité de l'arbre

Monsieur le maire informe le conseil qu'un projet « cité de l'arbre » est à l'étude entre la CASE, la SPS et un porteur de projet.

Ce projet consiste en un parc à thème autour de l'arbre et la biodiversité, destiné au grand public. Il se situerait aux Fiefs Mancels sur une des parcelles boisées de la SPS. L'accès à ce site se ferait par la route des carrières afin d'éviter toute circulation supplémentaire dans le village de Martot.

Ce projet n'engendrerait aucune dépense pour la commune et pourrait créer entre 20 et 40 emplois.

Si ce projet aboutissait, l'ouverture pourrait avoir lieu en 2020.

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion publique aura lieu le samedi 7 octobre 2017 de 10h à 12h à la mairie.

Michel QUENNEVILLE informe le conseil qu'une étude de charpente va être réalisée à la salle des fêtes. Par ailleurs la société DASSE lui a signalé que les murs et les faux plafonds de la salle contiennent de l'amiante. Un diagnostic va donc être réalisé.

QUELQUES DATES A RETENIR

23 juin 2017 à 17h30 : spectacle de fin d'année de l'école et kermesse

1^{er} juillet 2017 à 17h : concert de chorale à la salle des fêtes

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 12 septembre 2017 à 18h15

Mardi 10 octobre 2017 à 18h15
